

COMPTE RENDU RENCONTRE RECTORAT

Lundi 9 JUILLET 2018

Préambule :

Cette rencontre a été sollicitée à l'initiative des représentants des parents d'élèves (démarche conjointement soutenue par les élus Snes et de la liste Ensemble pour Duby), suite aux derniers éléments présentés en Conseil d'Administration concernant les moyens en personnels qui seraient alloués à l'établissement à la prochaine rentrée 2018-2019, tant à la Vie Scolaire qu'au Secrétariat. Les moyens obtenus en début d'année scolaire 2017-2018, suite à la mobilisation de l'ensemble des représentants de la communauté éducative, ne sont pas maintenus, compromettant de facto le bon fonctionnement du lycée à la prochaine rentrée.

Sur cette base, un courrier a été adressé au recteur le 22 juin par les représentants des parents d'élèves pour solliciter une audience. Celle-ci a été accordée le 9 juillet. Le nombre de participants ayant été limité par le rectorat à 6 personnes, il a été décidé par les représentants des parents d'élèves, qu'après avoir conservé 3 places pour les APE présentes au lycée, un représentant de la vie scolaire, des personnels administratifs et des professeurs pourraient se joindre à eux.

Par ailleurs, pour préparer cet entrevue, une réunion a eu lieu le 4 juillet, à laquelle ont participé pour les professeurs, M. Humbert pour la liste Ensemble pour Duby et M. Pourrade pour le SNES, M. Régent pour les personnels administratifs, pour les parents d'élèves Mme Macaluso pour la PEEP, Mmes Ponzo et Magda pour Apelevia. Excusés : M. Feuillet, pour la vie scolaire – M. Barbusse pour la FCPE. A l'issue de celle-ci la liste des représentants participants à la délégation a été fixée.

CR de l'entrevue proprement dite :

Etaient présents :

Pour le rectorat : MM. LAZZERINI (Secrétaire Général Adjoint Recteur) et VASSEUR (dotation moyens et structures)

Pour le lycée Duby : MM. MORA (Proviseur), REGENT (représentant personnels administratifs), FEUILLET (CPE, représentant la Vie Scolaire), POURRADE (représentant les professeurs), BARBUSSE (représentant parents, FCPE), Mmes MACALUSO (représentant parents, PEEP), MAGDA (représentant parents, APELEVIA)

Observateur invité de dernière minute par M. Pourrade : M. PAUL (SNES rectorat)

Après une rapide introduction de M. Lazzerini, Mme Magda a pris la parole pour rappeler que le lycée Duby a certaines spécificités (internat, configuration et étendue des locaux, etc) qui nécessitent un nombre minimum de personnels surveillants pour assurer un service minimum. Une délégation, conduite par les enseignants, un représentant des CPE et un personnel administratif, ayant déjà été reçue par le rectorat au début d'année scolaire 2017-2018 pour les mêmes problèmes, le rectorat connaît désormais parfaitement ces particularités. Toutefois, à l'annonce des moyens envisagés pour la prochaine rentrée scolaire (12 ETP) il nous a paru utile d'entendre comment ce dernier pouvait envisager sereinement le fonctionnement de l'établissement en offrant un nombre insuffisant de personnels, et alors même que le SRE (système de répartition des emplois) préconise une cible de 14 ETP + 3.5 postes CPE, ce que nous sommes loin d'avoir.

Sur les postes Vie Scolaire

M. Lazzerini dément la baisse des moyens, considérant que le lycée passe de 10.5 ETP sur 2017-2018 à 12 ETP pour 2018-2019. Suit une série d'échanges entre les différents participants. M. Feuillet pour le volet vie scolaire et les missions dévolues. Les parents pour les aspects sécurité et

fonctionnement de l'internat. Les représentants du rectorat reconnaissent que certaines spécificités de Duby, notamment les caractéristiques immobilières, ne sont pas prises en compte par le SRE ce qui pose problème en l'espèce. Il sera précisé que les contrats CUI maintenus suite à la mobilisation de début d'année scolaire ont permis de ne pas rester à ce chiffre théorique et irréaliste de 10.5ETP... Nous maintenons donc ne pas comprendre comment les services du rectorat peuvent fixer un fonctionnement minimum à 14 ETP + 3.5 postes CPE sans les octroyer à l'établissement.

Il est finalement convenu que :

- 2 CUI (soit 40h/sem), d'une année complète, seront dévolus à l'établissement (le chiffre de 3 ayant été annoncé à M. Mora lors de son entretien, ce point sera peut être à creuser par la direction). Le volume d'heures octroyé permettra ainsi de monter à 13,13 ETP, soit sensiblement les mêmes moyens que cette année. M. Feuillet souligne le décalage entre le volume de travail demandé en début d'année et l'arrivée effective de ces CUI dans l'établissement. Il est demandé, et accordé, d'accélérer le recrutement en le démarrant dès à présent.
- La dotation théorique du SRE AED pour le lycée G.Duby doit être atteinte pour la rentrée 2020, avec une augmentation possible selon M.Lazzerini de 1 à 1,5 ETP pour la rentrée 2019. Cette perspective et cet engagement pourront être évalués dès janvier 2019. M. Lazzerini nous informe également de l'ouverture de 2 nouveaux lycées (Allauch et Chateaurenard) à cette même échéance. Le rectorat espère qu'on lui accordera des moyens supplémentaires, d'autant qu'à ce jour la région a vu ses effectifs élèves augmenter de plus de 2500 sans que le nombre d'AED ne bouge.
- En revanche le ½ poste CPE ne sera pas renouvelé faute de moyen supplémentaire académique sur ce profil. Le déficit de 0.5 poste ne pourra être comblé à la prochaine rentrée.

Concernant les personnels administratifs de l'établissement.

M. Régent expose la situation, suite au déménagement de l'agence comptable, et la perte de 2 postes administratifs. Point un peu curieux car les postes supprimés n'étaient pas directement en lien avec ce service. Or les personnels ne comptent déjà plus leurs heures depuis longtemps et leurs missions augmentent régulièrement. Il suggère la possibilité que du personnel affecté au rectorat sur certaines tâches, qui sont désormais passées aux personnels des établissements scolaires, puissent venir renforcer les équipes. Une fin de non recevoir est opposée, le rectorat devant également réduire ses personnels (6 ETP sur l'ensemble du personnel administratif du Rectorat). Il demande ensuite le maintien de 1.5 postes, qui sont vitaux pour assurer un service dont la qualité va de toute façon se dégrader de plus en plus faute de temps. Ce que les parents confirment.

Il est finalement convenu :

- Le maintien d'un ½ poste administratif (mais ce sera provisoire).

Ce résultat sans être totalement satisfaisant nous permet d'envisager la rentrée plus sereinement. M. Mora nous a confirmé pouvoir maintenir l'ouverture de l'internat le dimanche soir dans ce nouveau contexte. Nous regrettons en revanche le peu de moyens obtenus pour la partie secrétariat.